

Théories de la traduction et dichotomies traductologiques¹

Lorenzo Devilla

Tous ceux qui s'intéressent à la traduction sont confrontés aux différents problèmes qu'elle pose ainsi qu'aux alternatives dichotomiques qui la caractérisent. Faut-il traduire « à la lettre » ou privilégier l'esprit ? Cette ligne de partage traverse toute l'histoire de la traduction. On navigue depuis des millénaires entre deux pôles : la « fidélité » au texte et les contraintes et exigences de la langue traductrice. D'un côté, les tenants d'une traduction littérale, qu'on appelle aussi « transcodage » ; de l'autre, les partisans d'une traduction libre.

Pourtant, il ne s'agit pas ici de parcourir diachroniquement les étapes de cette longue tradition². Notre objectif est plutôt de broser un tableau des principales tendances qui semblent s'affirmer dans le domaine de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la « traductologie », selon les termes de Jean-René Ladmiral (1979), ou encore les *translation studies*, expression due à James Holmes³. A la suite des apports les plus récents de la recherche en traductologie, nous visons à contraster (au sens de comparer) les différentes démarches théoriques.

Si le problème de la « fidélité » à l'original, au texte de départ, a fait l'objet de nombreuses discussions, notamment à propos des textes littéraires, une nouvelle opposition est actuellement au centre du débat : traduction pédagogique (thème et version) *versus* traduction professionnelle. Nous allons nous y attarder en prêtant une attention particulière aux aspects pédagogiques de la traduction, tant du côté de l'enseignement universitaire que du côté de la formation à la profession de traducteur. L'ouvrage de Daniel Gile (2005) témoigne de l'intérêt que cette question suscite parmi les « traductologues ». D'une part la traduction comme exercice d'apprentissage des langues et comme, pour employer une expression un peu jargonnante, « procédure docimologique de *contrôle* » (Ladmiral 1984 : 42) des compétences en langue étrangère. D'autre part, la traduction comme activité « communicative »⁴ visant la transmission d'un message.

A ces dichotomies fondamentales s'en rajoute une autre, qui recoupe en réalité les précédentes. Il s'agit de l'opposition typologique entre textes littéraires et textes dits « pragmatiques » (Delisle 1980 : 22-24) ou

« informatifs » (Gile 2005 : 3-4) : modes d'emploi, notices techniques, articles de presse, etc. En effet, nous verrons que dans la « traduction des œuvres », pour employer les termes d'Antoine Berman (cité par Ladmiral 2004 : 41), on penche plutôt du côté de la lettre alors que la traduction « professionnelle », qui s'intéresse exclusivement aux textes « pragmatiques », privilégie la traduction libre.

Ainsi, nous nous proposons de dégager les phénomènes évoqués plus haut, essayant ensuite d'envisager un dépassement des cloisons étanches qui semblent dominer dans les discours sur la traduction. Au fil de nos analyses, une attention particulière sera consacrée au couple de langues italien-français.

1 Approches prescriptives et approches contrastives

Les théorisations appelées « prescriptives » ne sont pas sans rappeler les théories normatives de la langue. Songeons, par exemple, aux prescriptions de l'Académie française : il faut dire « X » et non pas « Y ». Ces théories prônent l'adaptation de la traduction aux habitudes de la langue d'arrivée. Le fondateur de ce courant est Cicéron. Dans la préface à sa traduction (du grec en latin) des *Discours de Démosthène et d'Eschine*, qui est un traité sur l'éloquence, il tient les propos suivants : « je ne les ai pas rendus en simple traducteur (*ut interpretes*), mais en orateur (*sed ut orator*) respectant leurs phrases, avec les figures de mots ou de pensées, usant toutefois des termes adaptés à nos habitudes latines » (cité par Oseki-Dépré 1999 : 19). Cicéron rejette la traduction mot à mot et se place résolument dans le versant qui privilégie une traduction orientée vers le public, qu'on appelle aujourd'hui « cibliste », selon la définition de Jean-René Ladmiral (1986)⁵. Celui-ci reconnaît d'ailleurs cette filiation (Oseki-Dépré 1999 : 33), se démarquant pour autant des théories prescriptives, qu'il considère dépassées. Il propose, pour sa part, une « traductologie productive » (Ladmiral 2004 : 34-35) rejoignant ainsi, comme nous le verrons plus loin, les orientations actuelles dans le domaine traductologique. A la suite de Ladmiral, on parle désormais de « sourciers » pour désigner ceux qui prêtent plus d'attention à la « langue-source » (LS), ou « langue de départ » (LD), et de « ciblistes », pour indiquer ceux qui visent la « langue-cible » (LC), ou « langue d'arrivée » (LA)⁶. En revanche, le théoricien américain Eugène Nida, considéré par beaucoup comme le père de la traductologie moderne, emploie respectivement les

expressions « équivalence formelle » et « équivalence dynamique » (Nida 1964).

Quant aux théories contrastives, elles sont moins axiologiques, se limitant à comparer le texte-source et le texte-cible pour cerner les transformations subies par le premier lors du passage dans une autre langue. Ces théories focalisent donc sur l'opération « traduisante » (Oseki-Dépré 1999 : 45), le but étant d'analyser les procédés employés par le traducteur. Elles sont d'« obédience linguistique » (Ladmiral 2004 : 34), la traduction étant envisagée comme passage d'une langue à l'autre ; elles travaillent donc essentiellement sur la description linguistique. Comme il l'a fait pour les théories prescriptives, Ladmiral (Ladmiral 2004 : 34) prend ses distances par rapport à ce modèle aussi, estimant qu'il s'agit de la « traductologie d'hier ».

C'est en effet aux années 50 et 60, en période structuraliste, que ces théories se développent. En 1958, paraît *La stylistique comparée du français et de l'anglais* de Vinay et Darbelnet. Il s'agit, comme l'époque le préconise, d'une étude comparative. Les auteurs, deux canadiens, essayent de répondre aux besoins de leur pays, au statut linguistique bilingue franco-anglais. Ils proposent des règles de traduction qui contrastent avec celles pratiquées jusqu'alors, posées de façon négative (« ce qu'il ne faut pas faire »). Ils mettent en relief la notion d'« unité de traduction », c'est-à-dire de groupes ou syntagmes dont la traduction se fait en bloc, parce que formant des unités de sens. Dans ce livre, ils décrivent sept procédés traductifs, dont trois de traduction « directe » : l'emprunt, le calque et la traduction littérale ; les autres de traduction « oblique » : la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation. Leur but est pédagogique : ils visent l'enseignement des langues et de la traduction.

Vinay et Darbelnet feront école. Ils ont frayé un chemin dans lequel d'autres se sont engagés : Malblanc pour le couple franco-allemand⁷, Scavée et Intravaia (1979) pour le couple franco-italien, qui nous intéresse de plus près. A la base de ces démarches, il y a les idées de von Humboldt sur le « génie des langues » et sur la « psychologie des peuples » ainsi que les formulations de ses épigones, les anthropologues et linguistes américains Sapir et Whorf. Pour von Humboldt chaque langue est caractérisée par des structures qui lui sont propres. Sapir et Whorf, eux, avancent l'hypothèse selon laquelle la structure morpho-syntaxique de la langue traduirait les modes de pensée et reflèterait la « vision du monde » propre à une culture donnée.

A présent, nous allons nous attarder sur les travaux de Scavée et Intravaia. Ils se réclament ouvertement de leurs prédécesseurs (Scavée et

Intravaia 1979 : 21) tout en soulignant le caractère de nouveauté introduit par leur « traité de stylistique ». Ils mettent en garde contre toute réduction de leur ouvrage à une simple nomenclature d'« idiomatismes » du type « le français dit ainsi mais l'italien dit comme cela ». En effet, leur définition de la stylistique rejoint celle de Bally, pour qui la stylistique est « la somme des moyens d'expression affective que la langue met à la disposition de l'usager » (Scavée et Intravaia 1979 : 14).

Aussi, Scavée et Intravaia ont-ils inventorié un certain nombre de « complexes affectifs » attestés dans un corpus d'exemples, d'où ils dégagent un « style collectif » propre à la langue italienne : « le style collectif concerne le choix préférentiel propre à toute une collectivité qui, parmi toutes les possibilités d'expressions affectives privilégie certaines d'entre elles selon un mode de sensibilité particulier » (Scavée et Intravaia 1979 : 14). Parmi ces « complexes », il y a le « complexe de saint François », qui exprime la sensibilité propre à la langue italienne ; le « complexe de Benedetto Croce », qui désigne son penchant pour le conceptualisme et l'abstraction. Enfin, le « complexe de Pietro Bembo », qui souligne son goût pour le style boursoufflé. De plus, Scavée et Intravaia ne manquent pas de remarquer le « baroquisme » qui caractérise l'italien par rapport au français, et cela à cause de l'usage foisonnant des adjectifs.

Nous ne saurions suivre Scavée et Intravaia dans leurs analyses sans critiquer leur parti pris, qui risque, à bien des égards, d'alimenter des stéréotypes. Toutefois, nous pensons que le traducteur sera amené, lors de la transposition interlinguistique, à prendre en considération ces préférences, souvent inexplicables, qui font le « génie » de l'italien et du français. Il devra en tout cas s'interroger sur cet aspect dans son travail de traduction. Par exemple, en ce qui concerne la syntaxe, il devra avoir à l'esprit la prédilection de l'italien pour l'inversion au détriment de la séquence progressive : « le recours à l'une ou l'autre de ces deux démarches est une alternative théoriquement ouverte aussi bien au français qu'à l'italien, mais alors que l'italien recourt de façon fort usuelle à l'inversion, celle-ci n'est jamais en français contemporain qu'une tournure inhabituelle » (Scavée et Intravaia 1979 : 15). Dans cette perspective, des études ont montré que les inversions si poétiques et si suggestives dans *Le Désert des tartares* de Buzzati se perdent dans la traduction française (Kassai 1986 : 45).

Au sens inverse, nous soulignons le recours massif du français au tour syntaxique de type « c'est...que », qu'on appelle « forme clivée », « phrase clivée » ou « clivage » (Le Goffic 1993 : 221), la fonction de cette tournure étant de mettre en relief un des éléments de la phrase. Elle est possible en

italien mais moins fréquente. Comment restituer alors l'emphase de ce type de phrase dans le passage en italien? Josiane Podeur (1993 : 62), dont l'ouvrage s'appuie sur les travaux de Vinay et Darbelnet et, en partie, sur ceux de Scavée et Intravaia, suggère à juste titre que le traducteur pourra avoir recours à l'inversion, qui remplirait ainsi la même fonction que la phrase clivée française. Le français possède aussi d'autres structures homologues à la précédente : ce sont les phrases de type « ce qui (que)..., c'est... » et « celui qui (que)..., c'est... », dites précisément pseudo-clivées (Riegel, Pellat et Rioul 1994 : 432) (ou « semi-clivées »). Ces stratégies de mise en relief ne constituent qu'un exemple des nombreuses différences existant entre deux langues, l'italien et le français, pourtant considérées comme proches. En effet, la réceptivité des langues à l'égard des structures n'est pas la même. Rien n'est plus vrai à ce sujet de la phrase de Sapir dans l'avant-dernier chapitre de *Langages*: « Certaines qualités d'une langue donnée prennent figure de défauts odieux dans une autre langue » (Kassai 1986 : 45).

L'approche contrastive, comme nous l'avons anticipé plus haut, est fortement critiquée en traductologie et ce à plus d'un titre. Nous essayerons ainsi de mettre en évidence les principales critiques dont elle fait l'objet. Au cours de nos analyses, nous allons voir que les différentes théories de la traduction, d'orientation tant « sourcière » que « cibliste », se fondent précisément sur la négation de cette approche.

Une première critique est adressée par Antoine Berman⁸, le principal représentant du courant « sourcier ». S'intéressant à la traduction littéraire, il relève des « tendances déformantes », à savoir l'attitude qui consiste à modifier l'original. Et il les énumère : la « rationalisation » et l'« ennoblissement », tendances classiques maintenues jusqu'à nos jours, qui visent le « bon goût » ; la « clarification », impliquant souvent qu'on explicite ce qui n'est pas dit dans l'original. A cet égard nous remarquons la distance qui sépare un « sourcier », Berman, d'un « cibliste », Ladmiral. Celui-ci envisage la traduction, entre autres, comme travail sur le non-dit : « L'effet de *prolifération de la traduction* ne doit pas non plus toujours être nécessairement interprété en termes de fuite et de régression. Ce peut-être aussi, plus profondément, *un travail sur le 'non-dit'* » (Ladmiral et Lipiansky 1989 : 52). La conséquence de cette explicitation est le « foisonnement », c'est-à-dire que la traduction est toujours plus longue que l'original. Au contraire, pour Berman, cela s'inscrit dans les tendances négatives, en l'occurrence l'« allongement ». Enfin, la dernière tendance est l'« appauvrissement » qualitatif et quantitatif.

Pour ce qui nous concerne de près, Berman conteste la modification de la structure des phrases, par l'adjonction des propositions relatives et des participes ou, au contraire, par l'introduction de verbes dans les phrases qui en sont dépourvues. Pensons au procédé de transposition nom/verbe dans le couple français-italien. Soit cette phrase de Flaubert : « On commença la récitation des leçons » (*Madame Bovary*). Les deux traductions examinées par Josiane Podeur, l'une par Oreste del Buono et l'autre par Natalia Ginzburg, opèrent cette transposition : « Cominciammo a ripetere le lezioni » ; « Si cominciarono a ripetere le lezioni ». Et Josiane Podeur de conclure : « il traduttore che passa dal francese all'italiano privilegerà il verbo rispetto al nome – operazione che il più delle volte richiede la creazione di una proposizione subordinata implicita o esplicita » (Podeur 1993 : 39). Le corollaire de ces tendances, écrit Berman, est l'« abstraction », qui veut que les substantifs remplacent les verbes, ce qui se remarque aussi bien dans la traduction de la prose que de la poésie. En revanche, c'est ce qui est préconisé toujours par Josiane Podeur. Il s'agit du procédé de « nominalisation » dans le passage italien-français : « nella traduzione in francese si tende a sostituire spesso con una nominalizzazione il verbo italiano e la proposizione subordinata che esso comporta » (Podeur 1993 : 39).

Ces procédés, utilisés systématiquement, produisent, selon Berman, une « homogénéisation », le texte de départ étant englobé dans la structure de la langue d'accueil, alors qu'« une bonne traduction devrait *violier* la langue-cible »⁹. En effet, Berman propose, après Hölderlin, d'accueillir l'autre dans sa langue, d'intégrer l'altérité dans le texte d'arrivée.

En ce qui concerne les traducteurs professionnels, ils déplorent que l'approche comparative soit enseignée comme méthode de traduction dans les cours de thème et version car, disent-ils, elle favorise des traductions par équivalences linguistiques (Gile 2005 : 201). Ce lien entre l'approche comparative et la traduction universitaire sera évoqué à plusieurs reprises dans notre étude. Nous nous proposons de comprendre quels en sont les enjeux pour la théorie de la traduction.

Or, « la traduction n'est pas un transfert linguistique » (Truffaut 1996 : 242). Ou du moins, ajoutons-nous, elle ne se réduit pas à cela. C'est pourquoi le premier des dix commandements que François Truffaut souhaite adresser aux futurs traducteurs est une invitation à se passer carrément de la linguistique dans leur travail : « linguistique et traduction tu distingueras » (Truffaut 1996 : 238). En effet, les équivalences sur lesquelles se basent les démarches comparatives se font à priori, en amont de

l'opération traduisante (cf. Truffaut 1996 : 241 ; Gile 2005 : 263). Ainsi le processus de décodage-transcodage-recodage qui caractérise la traduction en résulte parcellaire.

D'autre part, si la linguistique a pour objet de décrire la langue, la traductologie se doit de décrire la traduction, ce qui est en revanche impossible lorsque le point de départ sont des théories établies à l'avance.

2 Approches communicatives

Le tournant par rapport à la démarche de Vinay et Dabbernet réside en l'idée que « la traduction ne se fait pas au niveau de la langue mais au niveau du texte » (Truffaut 1996 : 238). L'unité de travail pour le traducteur n'est ni le mot ni la phrase mais le texte dans son ensemble. L'enjeu est de taille car c'est sur le discours que les « traductologues » focalisent désormais leur attention. Jean-Louis Cordonnier, dont les travaux, on l'a vu, s'inspirent d'Antoine Berman, envisage lui aussi la traduction – il se réfère à la traduction littéraire – comme discours : « le traducteur des œuvres ne doit jamais perdre de vue que ce n'est pas de la langue qu'il traduit, mais du discours » (Cordonnier 1995 : 134). Truffaut, quant à lui, met l'accent sur la différence entre « signification en discours » et « signification hors discours ». Il suggère ainsi un exercice qui permettrait aux étudiants en traduction de sortir « de l'ornière d'équivalences préétablies, c'est-à-dire de la signification hors discours » (Truffaut 1996 : 239). Il consiste à noter en marge d'une traduction toutes les significations hors discours dont l'usage est interdit. Ce qui est en jeu ici, c'est la différence entre sens et signification. Celle-ci est une valeur conventionnelle attachée à une unité ou une construction linguistique, alors que le sens est un objet de la communication, lié au vouloir-dire de l'émetteur et à l'interprétation du récepteur. Par opposition à la « signification », qui est inscrite de manière stable dans le code linguistique, le « sens » est une valeur instantanée, singulière, liée à des facteurs situationnels particuliers. Le sens d'un texte ne coïncide donc pas avec l'ensemble des significations de ses mots et de ses phrases. A cet égard, la notion d'« holisme » pourrait convenir pour exprimer cette idée d'un tout qui serait supérieur à l'ensemble de ses parties.

Or, dans la traduction par équivalences linguistiques, prônée par les approches comparatives, c'est précisément le sens qui fait défaut. Ce qui n'est pas le cas, en revanche, dans la théorie dite « interprétative », connue aussi comme « théorie du sens ». Cette théorie s'est développée aux années

70 au sein de l'ESIT (Ecole supérieure d'interprètes et de traducteurs) de Paris à partir des réflexions menées par Danica Seleskovitch (Seleskovitch 1968 ; Seleskovitch & Lederer 1989). A la base il y a – et ce n'est pas par hasard – le rejet de la linguistique. Elle préconise ainsi la « déverbalisation » comme fil conducteur de l'opération traductive. Ces chercheurs voient dans l'interprétation orale le modèle de référence. Appliquée au début aux textes scientifiques et techniques, cette théorie peut se révéler utile dans l'approche des textes littéraires aussi (Podeur 1993 : 12). Elle semble faire l'unanimité dans le domaine de la traduction (Syme 2001 ; Gile 2005 : 263). Cependant, l'idée de rapprocher traduction et interprétation n'est pas nouvelle. Elle est déjà présente, par exemple, chez Gadamer, qui affirme que chaque traduction est toujours une interprétation (voir Eco 2003 : 230). De plus, nous ne saurions ne pas remarquer, toujours sur la primauté accordée au sens, une certaine convergence entre la théorie de Danica Seleskovitch et la sémiotique textuelle, dont il sera question plus loin¹⁰.

Comme on l'aura compris, puisque en cours de thème et version on fait une large place aux démarches comparatives, traduction professionnelle et traduction universitaire sont deux perspectives foncièrement différentes : «L'enseignement – écrit Edmond Cary – se sert de la traduction, il ne la sert pas» (cité par Podeur 1993 : 20). Certains vont plus loin jusqu'à affirmer, comme le fait Daniel Gouadec, que «la traduction professionnelle n'a absolument aucun rapport avec le thème et la version» (Gouadec 2002, cité par Gile 2005 : 11). La terminologie contribue à élargir ce fossé, elle entérine cette séparation : Ladmiral (2004 : 41) range d'un côté la « traduction pédagogique » ; de l'autre la « traduction traductionnelle », à savoir la traduction « proprement dite ». Daniel Gile, lui, oppose « traduction universitaire » et « traduction professionnalisante »¹¹, faisant donc porter l'accent sur le métier de traducteur, sur la dimension sociale de l'acte traductif. Il fait remarquer, par ailleurs, que le travail du traducteur professionnel est réalisé dans certaines conditions de temps et de rémunération. Il doit respecter le « cahier de charges » de son client. Ces contraintes ne sauraient être négligées : « tous ces facteurs influent sur la forme que va prendre le texte d'arrivée autant, et parfois bien plus, que des facteurs linguistiques tels que dégagés par la linguistique contrastive » (Gile 2005 : 38). Là aussi la différence entre les deux orientations est fondamentale. La traduction « professionnalisante » s'inscrit dans une situation de communication dont la traduction universitaire fait, hélas !, l'économie. Cela paraît paradoxal si l'on pense qu'en FLE (Français langue étrangère), par exemple, les approches communicatives ont, depuis le milieu

des années 1970, permis d'accorder la place qu'elle mérite à la communication (Syme 2001)¹².

D'autre part, au-delà de la prééminence accordée au mot au détriment du sens, Gile insiste aussi sur le fait qu'en milieu universitaire la traduction est « orientée produit », c'est-à-dire que l'enseignement prend la forme d'exercices de traduction qui sont faits par les étudiants, puis corrigés avec une évaluation du produit de l'exercice que sont les textes d'arrivée. Les enseignants se concentrent donc sur les textes produits par les étudiants, dont ils évaluent les mérites et les faiblesses, alors que la traduction professionnelle est axée sur le processus de traduction qui aboutit aux textes traduits. L'attention se porte moins sur le texte d'arrivée en tant que tel que sur la démarche, les techniques, le processus suivi par l'apprenant.

Gile s'attarde ensuite sur les inconvénients d'une démarche « orientée produit », dont le principal concerne les divergences linguistiques des uns et des autres, en l'occurrence de l'enseignant et de l'étudiant. En effet, il arrive souvent que celui-ci rejette la formulation que l'enseignant préfère. Quand il s'agit d'une faute de grammaire ou d'orthographe, le problème peut être réglé en ayant recours aux références connues et acceptées par tous : dictionnaires, manuels de grammaire. En revanche, le problème devient plus épineux lorsque le désaccord regarde le plan stylistique : les choix lexicaux ou syntaxiques, par exemple. Dans ce cas-là, le risque pour l'enseignant est de perdre de sa crédibilité, notamment en troisième cycle, où les étudiants sont censés avoir acquis une certaine confiance dans leur propre jugement linguistique.

Dans la traduction « orientée processus », au contraire, cette question ne se pose pas du moment où une déviation par rapport à des normes linguistiques ou autres fait l'objet de discussions et non pas de sanctions. Daniel Gile va plus loin admettant que, dans une première phase, l'enseignant puisse même décider de se concentrer sur la compréhension du texte de départ faisant l'économie de la correction des maladresses de reformulation et des mauvais choix terminologiques. On est loin du « corrigé » qui hante les étudiants universitaires et qui fait l'objet des critiques des spécialistes de la traduction¹³.

La différence de perspective entre les deux orientations traductologiques qui nous occupent devient ici flagrante. D'ailleurs, avec les notions de « sens », « discours » et « communication » nous entrons dans le vif du débat actuel sur la traduction, alors que l'enseignement universitaire, on l'a vu, reste attaché aux méthodes contrastives. Tout enseignant « professionnalisant », nous fait remarquer Daniel Gile, sait que les étudiants

n'ayant connu que la traduction universitaire doivent tout d'abord quitter les réflexes acquis en cours de langue lors du passage au milieu professionnel. Les enseignants traducteurs appellent cela le « désapprentissage ». Cette étape est considérée fondamentale dans le parcours du futur traducteur, car les étudiants ont été « rigidifiés par un enseignement qui leur a appris des mots et des équivalences » (ainsi Élisabeth Lavault citée par Gile 2005 : 12).

Une fois montré en quoi l'enseignement de la traduction en tant que telle diffère de l'enseignement du thème et de la version, Daniel Gile souhaite pourtant une intégration de certains éléments de la formation professionnelle dans l'enseignement de la version¹⁴. Cela serait possible, dit-il, sans porter atteinte aux objectifs de perfectionnement linguistique visés par cet enseignement. En effet, jusqu'à présent, « tout se passe comme si les professeurs de version ou de thème hésitent à emprunter au domaine de la traduction professionnelle dont ils connaissent sans doute l'existence mais préfèrent faire abstraction » (Syme 2001). A l'instar de Stephen A. Syme¹⁵, nous pensons, en revanche, que dans les cours de traduction à l'université on y gagnerait à envisager la traduction comme un processus communicatif où le sens prime sur le mot et sur l'équivalence linguistique. De ce point de vue, les facultés en traduction et en interprétation ont montré la voie. De plus, elles ont intégré dans l'enseignement de la traduction certains outils du traducteur professionnel, tels que la Traduction Assistée par Ordinateur (TAO), les bases de données terminologiques, les mémoires de traduction, etc¹⁶. C'est dans cette perspective que la démarche de Gile (2005) nous intéresse de près. Un de nos objectifs, rappelons-le, est de voir s'il est possible d'envisager des points de contact entre ces deux univers traductologiques, à savoir la traduction universitaire et la traduction professionnelle. Jean-René Ladmiral (Ladmiral 1984 : 42) en fait le pivot pour une réhabilitation non tant du thème et de la version mais de la traduction :

Dépasser le clivage qui enferme la traduction comme exercice dans le ghetto de l'institution pédagogique et pratiquer en 'séminaire de traduction' une *simulation* des situations réelles où, pour n'être pas à proprement parler de nature professionnelle, la traduction a en tout cas ceci de 'traductionnel' qu'elle s'inscrit explicitement dans le cadre d'une stratégie de communication dont les paramètres sont définis et la plausibilité assurée concrètement.

Cependant, nous craignons qu'un écueil sur cette voie soit représenté par le penchant des enseignants de thème et version pour les textes littéraires –

qui sont censés être grammaticalement corrects –, ce qui paraît d'ailleurs un peu absurde aux yeux des spécialistes de la traduction, dont Elisabeth Lavault¹⁷. En effet, ce type de textes pose au traducteur d'épineux problèmes, dont celui de la fidélité à l'auteur. Rappelons encore une fois les positions d'Antoine Berman et la critique qu'il adresse aux traductions « annexionnistes » et « ethnocentriques », peu soucieuses, d'après lui, de la langue-culture-source, et peu respectueuses envers l'auteur. Sur ce point, on constate la distance entre traduction littéraire d'un côté, traduction professionnelle de l'autre. Il suffit de penser à la sévère analyse de Milan Kundera dans *Les Testaments trahis* (Gallimard 1993), qui reproche aux traducteurs de vouloir améliorer les auteurs (Oseki-Dépré 1999 : 41 ; Bonfantini 1998-1999 : 38). En revanche, le problème ne se pose pas dans la traduction des textes pragmatiques : « On dit prosaïquement dans la profession que la traduction, souvent, sauve le document » (Truffaut 1996 : 262).

Aussi serait-il souhaitable de faire une place plus importante à ce type de textes – moins contraignants sans aucun doute – dans la traduction universitaire, à l'instar de ce que l'on fait déjà dans les facultés en traduction et en interprétation. De plus, cela permettrait de proposer aux étudiants, entre autres, un exercice appelé « multi-ciblage », qui consiste à faire traduire plusieurs fois un même texte dans des optiques différentes, en variant le contexte, l'« espace communicatif » de la traduction.

Encore une fois c'est la traduction professionnelle qui montre la voie. En effet, d'habitude les traducteurs professionnels posent au donneur d'ouvrage des questions sur la nature du texte, sur l'auteur et ses intentions, sur les destinataires supposés, sur le but et l'utilisation prévue de la traduction, afin de s'orienter dans leur prise de décisions. Lorsqu'ils ne reçoivent pas ces informations, ils construisent un « espace de communication » virtuel qui les aide dans leur travail (Gile 2005 : 54).

D'autres stratégies largement exploitées en milieu professionnel, comme la recherche d'informations *ad hoc*¹⁸, le travail sur le « bagage cognitif » (Truffaut 1996 : 242), pourraient également profiter aux étudiants universitaires, leur permettant de dépasser certains automatismes qui s'instaurent en cours de thème et version.

Au sens inverse, Gile n'exclut pas que l'approche contrastive puisse apporter des bénéfices dans les cours de traduction professionnelle, notamment dans la phase de ce qu'il a appelé le test de plausibilité : « A travers une sensibilisation contrastive, les étudiants étaient mieux armés contre de mauvaises interprétations du texte et appliquaient mieux le test de

plausibilité » (Gile 2005 : 198). Qu'est-ce qu'il entend par « test de plausibilité » ? Il s'agit, dit-il, de considérer que le sens qui se dégage à la première lecture d'un énoncé n'est qu'une « hypothèse de sens », et de la vérifier systématiquement en se posant deux questions, dont la première est la suivante: ce qu'on pense avoir compris est-t-il logiquement cohérent par rapport au reste du texte? Y a-t-il par exemple une contradiction entre une opinion exprimée dans une partie du texte et une opinion exprimée dans une autre partie du texte, ou entre deux faits décrits dans le même texte? Voilà en revanche la deuxième question : ce qu'on pense avoir compris est-il compatible avec ce qu'on sait par ailleurs? L'énoncé dit-il quelque chose dont le traducteur sait ou soupçonne fortement qu'il est faux? (Gile 2005 : 114).

Il ne s'agit pas pour autant d'une réhabilitation des démarches contrastives. Loin d'inviter les enseignants en traduction à se lancer dans un cours de linguistique comparative, Gile (2005 : 198) « préconise[r] plutôt une sensibilisation aux éléments les plus pertinents dans la combinaison linguistique concernée, qui peut se faire au fil des exercices de traduction ».

3 Approche sémiotique

Dans son essai sur la traduction, « On translation » (1959), traduit en français avec le titre « Aspects linguistiques de la traduction »¹⁹, Jakobson distingue trois types de traduction: en premier lieu, le « rewording » ou traduction intralinguale, qui est cette traduction qui se passe à l'intérieur d'une même langue, lorsqu'on explique, lorsqu'on utilise des définitions, le métalangage : « elle consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue ». Vient ensuite ce que Jakobson appelle « la traduction proprement dite », soit la traduction interlinguale, qui interprète les signes linguistiques au moyen d'une autre langue. Enfin, en troisième lieu, la traduction intersémiotique ou transmutation qui interprète des signes linguistiques au moyen de signes non linguistiques (voir Oseki-Dépré 1999 : 59 ; Eco 2003 : 225-226).

Comme le fait remarquer Inès Oseki-Dépré, la théorie de Jakobson est fondatrice, elle servira d'appui, entre autres, à la récente théorie du « polysystème », que nous évoquerons plus loin²⁰.

Pour Jakobson, les différents types de traduction équivalent à différents types d'interprétation. Sur ce point, il rejoint le philosophe et logicien américain Peirce, dont la pensée est encore peu connue en France (Oseki-

Dépré 1999 : 74)²¹. Peirce utilise la traduction comme métaphore du processus sémiotique²² : il considère le signe, dans son acception première, comme la traduction d'un signe dans un autre. Aussi, Siri Nergaard fait-elle remarquer qu'on pourrait parler, cette fois sans visée métaphorique, de la traduction comme d'un processus sémiotique : « Infatti, come ogni segno rinvia a un altro segno traducendolo, ma sviluppandolo, nello stesso modo la traduzione rinvia al testo di partenza, ma questo è un *altro* testo, appunto più sviluppato dal momento che si concepisce la traduzione come una forma di interpretazione, l'affermazione che stabilisce che la traduzione è un altro testo è naturale e necessaria » (Nergaard 1998-1999 : 68). Les travaux de Peirce et Jakobson, comme le souligne justement Giancarlo Marchesini, contribuent définitivement au déclin de la notion d'équivalence en traduction : « Mi sembra che in realtà seguendo un'ipotesi di traduzione fondata sul triangolo semiotico di Peirce e tenendo conto di quanto afferma Jakobson, ci si allontani sempre di più dall'equivalenza come obiettivo generale di una buona traduzione » (Ferraresi et Marchesini 1998-1999 : 60).

4 Approche pragmatique

Aux années 70, à côté des tendances « interprétatives », un autre courant tout aussi important de la traductologie s'est penché sur la question de la réception, négligeant l'analyse des techniques et des procédés qui guident l'exercice de la traduction : « La reinterpretazione del senso avviene nella prospettiva che è propria del nuovo gioco comunicativo che la traduzione istituisce » (Massimo Bonfantini cité par Siri Nergaard 1998-1999 : 69). On définit ce courant « targed-oriented », « orienté public ». A vrai dire, le terrain avait été déblayé par Nida. Sa notion d'« équivalence dynamique » prenait déjà en compte l'« effet » produit par le texte traduit sur le destinataire. Selon lui, en lisant une traduction on doit ressentir les mêmes émotions, les mêmes sensations que celles ressenties par le lecteur de la langue-source. Plus récemment, le flambeau a été repris par Umberto Eco, qui manifeste un penchant pour la réception, s'inscrivant ainsi, selon Inês Oseki-Dépré (1999 : 44), dans cette lignée « cibliste ». Dans un souci communicatif, il a accepté, voire suggéré, que l'on adapte *Le Nom de la Rose* en direction de la langue-cible. Pour *Le Pendule de Foucault*, il est allé plus loin demandant aux traducteurs de remplacer une citation de *L'Infini* de Leopardi par un correspondant dans la langue-cible, par une citation aussi « parlante » pour le public-cible²³.

L'idée défendue par Eco est qu'on doit respecter le contexte culturel de la langue-cible. Prenons un énoncé poétique comme celui de Verlaine : « Il pleure dans mon cœur comme il pleut dans la ville ». Ce célèbre vers ne dit pas ce que dirait « Piange nel mio cuore come piove sulla città ». Et cela à cause de ses connotations, qui « ne se transportent pas en italien » (Eco 2003 : 78). Ce qui se perd, ici, c'est la paronymie du vers français (Eco 2003 : 347). D'où l'exigence de restituer le plan de l'expression dans la langue d'arrivée, en utilisant, pourquoi pas ?, un vers de la poésie italienne qui aurait le même effet sur le lecteur de la traduction.

Il faut néanmoins préciser que la méthode de Eco, exposée dans son ouvrage sur la traduction, se base sur la notion de « négociation », qui fait une large part au texte source : « Il traduttore deve negoziare con il fantasma di un autore sovente scomparso, con la presenza invadente del testo fonte, con l'immagine ancora indeterminata del lettore per cui sta traducendo [...] e talora [...] deve negoziare anche con l'editore » (Eco 2003 : 345).

Eco prend donc en considération une instance particulière de la communication : le destinataire, en l'occurrence le lecteur. La réflexion de Jausss dans le domaine littéraire a assurément ouvert la voie à ce type de considérations. Les critiques ne manquent pas pour autant, provenant surtout du courant « sourcier ». Par exemple, Jean-Louis Cordonnier (1995 : 169) rétorque qu'« il s'agit d'un lecteur mythique et nullement défini ». En effet, il souligne que si l'on voulait traduire pour un lecteur, il faudrait au préalable définir en quoi celui-ci consiste du point de vue sociologique. Cette démarche suppose qu'à une œuvre étrangère pourraient correspondre autant de traductions – ou plutôt, selon sa perspective, autant d'adaptations – que de types de lecteurs rencontrés. Toujours est-il qu'en traductologie, ces tendances marquent le passage de la sémantique à la pragmatique, ou, pour le dire avec Peirce, du signe au signe-homme (Ferraresi et Marchesini 1998-1999 : 57). On pense désormais à la traduction comme à une activité de nature essentiellement sociale.

Dans cette optique se situe la théorie du *skopos*²⁴ de Hans Vermeer et Katarina Reiss. Ce terme grec, surprenant au premier abord, a acquis droit de cité parmi les traductologues depuis les années 80. Ces deux chercheurs mettent l'accent sur l'importance de la « fonction » remplie par le texte traduit. Par exemple, ils font remarquer le contraste existant entre la traduction d'un texte juridique à vocation internationale d'une part, et celle d'une publicité visant la vente d'un produit d'autre part. Dans le premier cas, la précision sémantique et la clarté du discours sont capitales pour

l'emploi qui en sera fait. Dans le deuxième cas, l'adaptation à la culture de la population cible est de mise, sous peine de rendre le texte inopérant.

De ce courant « pragmatique » fait partie la théorie du « polysystème » aussi, dont Gideon Toury (1980) – considéré comme le traductologue le plus influent de ces dernières décennies (Gile 2005 : 99 et 159) – et Itamar Even-Zohar (1981, 1990), professeurs à l'Université de Tel Aviv, sont les principaux théoriciens. Pour ces chercheurs israéliens, la traduction ne fait partie que d'un système, celui de la langue-cible, dont les aspects social, culturel, économique, politique, jouent un rôle majeur dans la traduction : « non solo lo status socio-letterario della traduzione dipende dalla sua posizione all'interno del polisistema, ma anche la pratica della traduzione è fortemente subordinata a essa » (Even-Zohar 1995 : 237). Il suffit de comparer les traductions d'un même texte dans plusieurs langues pour comprendre les effets des différents facteurs culturels, littéraires et linguistiques qui influencent la traduction (Toury 1995b : 196). C'est la culture du système d'arrivée qui décide du destin d'un texte de départ qui doit être traduit. Tout d'abord, au niveau de la sélection du texte : on choisit de traduire un texte plutôt qu'un autre. Ensuite, à travers ce que les tenants du « polysystème » appellent « l'horizon du traducteur », à savoir tout ce qui peut influencer sur ses choix : les traditions, les conventions de la culture d'arrivée (à ce propos voir Eco 2003 : 274). La théorie du « polysystème » est une théorie descriptive – on appelle cette école de pensée « Descriptive Translation Studies » (DTS), en reprenant le titre de l'ouvrage de Toury (1995c) –, son but étant de décrire le fonctionnement du texte traduit dans le contexte socio-historique où il a été produit et de faire émerger les « normes » en vigueur dans l'espace social dans lequel le traducteur vit et travaille. En effet, celui-ci est guidé en grande partie, consciemment ou inconsciemment, par ces normes.

Les résultats atteints par les recherches de Richard Jacquemond, qui s'inscrivent dans le cadre des théories post-coloniales, sont une confirmation de la validité de l'approche prônée par Toury et Even-Zohar. Jacquemond (1992) montre que les traductions françaises de la littérature arabe reflètent en réalité l'image que l'on en a en France. Les stratégies traductives adoptées par les traducteurs sont dictées par le désir de confirmer ou renforcer cette image. Il s'agit d'une reformulation, même si dans une optique différente, des accusations d'ethnocentrisme déjà avancées par Antoine Berman à propos de la traduction littéraire.

Toutefois, le texte traduit influence à son tour le système d'accueil. C'est l'un des aspects que la théorie du « polysystème » prend en compte,

rejoignant sur ce point les théories « interactionnistes » de la communication. Cette idée, comme le souligne Siri Nergaard (1998-1999 : 71), n'est pas nouvelle. On la trouve déjà chez le sémioticien de la culture Jurij Lotman pour qui les cultures évoluent et s'enrichissent mutuellement grâce à l'échange qui a lieu dans la traduction. Depuis les années 90, le rapport de la traduction à la culture est au centre des travaux du « cultural turn », dont font partie des chercheurs tels que André Lefevere (1992), Susan Bassnett (1991), Anthony Pym (1992) et Lawrence Venuti (1995). Celui-ci (cité par Nergaard 1998-1999 : 70) insiste sur le processus de construction d'identités culturelles qui découle de la traduction. La représentation de la culture étrangère est le point de départ pour la construction d'une identité culturelle propre :

Yet since translations are usually designed for specific cultural constituencies, they set in motion a process of identity formation that is double-edged. As translation constructs a domestic representation for a foreign text and culture, it simultaneously constructs a domestic subject, a position of intelligibility that is also an ideological position, shaped by the codes and canons, interests and agendas of certain domestic social groups.

Ce sont les pistes de recherche qui sont explorées actuellement. La traduction, on l'aura compris, dépasse ici le cadre linguistique pour interpeller la philosophie et la psychologie.

Pour conclure

Tout au long de nos analyses, nous avons souligné les failles de l'approche comparative et linguistique de la traduction. Et, par conséquent, les problèmes qui en découlent pour la traduction universitaire, qui lui fait une large place ou, pire, en fait le seul outil de travail. Force est de constater que les théories actuelles, au-delà des divergences que nous avons essayées de mettre en évidence, s'accordent sur un point : le rejet de l'approche contrastive, le dépassement des problèmes de fidélité et d'équivalence. Aujourd'hui, la traduction est envisagée comme communication entre deux textes, entre deux cultures. C'est un phénomène social, « c'est-à-dire une activité initiée et contraintes [sic] par des agents sociaux, avec des fonctions et des retombées socialement déterminées » (Gambier 2005). S'inspirant de la traduction professionnelle, la traduction universitaire devrait tirer parti de

ces nouvelles orientations, les intégrer à l'approche contrastive classique, qui doit être mise à contribution de façon pertinente et non systématique. D'autre part, comme le suggère Ballard (2005), elle devrait remplir une fonction typiquement universitaire, à savoir la réflexion sur un objet : « dans ce cas, poursuit-il, l'objet est multiple : la traduction, son exécution, son estimation, son analyse et l'utilisation de son analyse à des fins de performance ».

Notes

- ¹ Nous tenons ici à remercier Margherita Botto et Caterina Falbo d'avoir accepté de relire ce texte. Leurs commentaires et suggestions ont été précieux.
- ² Nous renvoyons à Inès Oseki-Dépré (1999).
- ³ Dans un article de 1972 publié longtemps après: «The name and nature of translation studies» in Holmes, J. (dir.), 1988, *Translated! Papers on Literary Translation and Translation Studies*, Rodopi, Amsterdam-Atlanta.
- ⁴ François Truffaut (1996 : 240) oppose la « traduction docimo-pédagogique » à la « traduction communicative », celle-ci ayant comme cible le destinataire.
- ⁵ Ladmiral (2004 : 47) est revenu récemment sur cette terminologie.
- ⁶ Henri Meschonnic, quant à lui, parle de traduction procédant par « annexion » et par « décentrement » (cité par Ladmiral 1986 : 39).
- ⁷ Selon Jean-René Ladmiral (1984 : 45), Vinay et Darbelnet ont mieux fait que Malblanc.
- ⁸ Pour un approfondissement de la thèse d'Antoine Berman nous renvoyons à Oseki-Dépré (1999 : 39-41) et à l'ouvrage de Jean-Louis Cordonnier (1995), qui s'appuie entièrement sur ses travaux. De cet auteur, on peut également consulter un article plus récent (Cordonnier 2002), qui reprend et approfondit certaines notions abordées dans son ouvrage de 1995.
- ⁹ Ainsi Ladmiral exposant la thèse « sourcière » (1986 : 39).
- ¹⁰ « La semiotica ci fa avvertiti che tradurre vuol dire rendere, di un testo, di più del significato: il senso » (Bonfantini 1998-1999 : 45).
- ¹¹ Nous renvoyons aux deux premiers chapitres de son ouvrage (Gile 2005).
- ¹² Nous rappelons néanmoins que le récent « Cadre européen commun de référence » dépasse l'approche communicative indiquant, sur la base des apports de la pragmatique, une approche « actionnelle ». Avant on mettait les apprenants dans une situation de communication définie pour développer leur compétence communicative, maintenant on s'attend des apprenants, considérés comme des « acteurs sociaux », qu'ils réalisent des « actions ». C'est la « pédagogie du projet », déjà connue depuis longtemps en didactique des langues.
- ¹³ Une critique du « corrigé » se trouve déjà dans Jean-René Ladmiral (1979). Ensuite, le théoricien de la traduction conseille d'en faire l'économie dans les séminaires de traduction : « Ledit séminaire de traduction ne posera donc pas en principe le monopole du corrigé magistral et permettra ainsi une évaluation différentielle et différenciée des diverses performances proposées » (Ladmiral 1984 : 50). Daniel Gile est du même avis : «Le 'corrigé' traditionnel n'est pas indispensable, et il risque d'accréditer l'idée qu'il existe une traduction optimale, celle de l'enseignant » (2005 : 213).
- ¹⁴ Il faut préciser que, selon la vieille règle de la « directionnalité », on traduit d'habitude vers la langue maternelle. Depuis le XVII^e siècle, avec Johann Gottlieb Herder on tiendrait pour acquis que la traduction vers une langue étrangère n'aurait pas de sens (Gile 2005 : 180). Une « critique du thème » a été menée à plusieurs reprises par Ladmiral pour qui « le thème n'existe pas », c'est un exercice artificiel (Ladmiral 1979 : 47 et 50). Récemment, il a renchéri soulignant les « effets pervers » de cette pratique (Ladmiral 2004 : 45). Quant à l'éloge de la version, il admet que la preuve scientifique de sa pertinence fait défaut et que

la question reste encore controversée. Le thème, comme le précise Elisabeth Lavault, « peut rester un exercice de production en langue étrangère » (cité par Syme 2001).

- ¹⁵ « Toujours est-il que la traduction pédagogique peut mieux s'inspirer de la traduction professionnelle si l'on accepte le principe que l'on traduit pour faire comprendre dans un contexte. Et pour ce faire, il ne faut traduire que quand on a compris » (Syme 2001).
- ¹⁶ En Italie c'est le cas dans les Ecoles Supérieures de Langues Modernes pour Interprètes et Traducteurs de Forlì (Université de Bologne) et de Trieste (Université de Trieste).
- ¹⁷ « Il semble quelque peu absurde de faire travailler des élèves en cours d'apprentissage sur des textes littéraires qui posent des difficultés à des traducteurs chevronnés » (cité par Syme 2001).
- ¹⁸ Sur cet aspect nous renvoyons aux chapitres IV et V du livre de Daniel Gile (2005).
- ¹⁹ Dans 1972 *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris ;
- ²⁰ Sur ce point voir aussi Gideon Toury (1995a) ;
- ²¹ D'ailleurs, dans son exposition des théories sur la traduction, Inès Oseki-Dépré ne s'occupe pas de l'approche sémiotique. Daniel Gile (2005), lui, ne cite jamais Peirce dans son ouvrage.
- ²² Sur cet emploi du mot « traduction » chez Peirce et sur l'influence de ses travaux sur Jakobson nous renvoyons à l'ouvrage d'Umberto Eco (2003 : 227-229).
- ²³ Le traducteur français, Jean-Noël Schifano, fait par exemple référence à Baudelaire, par le biais d'un vers du poème *Élévation* : « Ma tra picco e picco si aprivano orizzonti interminati – al di là della siepe, come osservava Diotallevi... » devient ainsi « Mais entre un pic et l'autre s'ouvraient des horizons infinis – au-dessus des étangs, au-dessus des vallées, comme observait Diotallevi » (cf. Kraif, O., 2001 *Constitution et exploitation de bi-textes pour l'Aide à la traduction*, thèse soutenue à l'Université de Nice Sophia Antipolis, consultable en ligne <http://w3.u-grenoble3.fr/kraif/files/these.memoire.pdf> [consulté le 30/04/2010]).
- ²⁴ Voir Daniel Gile (2005 : 38). Un exemple d'application récente de cette théorie à la traduction littéraire se trouve dans Lavault-Olléon (2006).

Bibliographie

- Ballard, M., 2005 « Téléologie de la traduction universitaire », in *META : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, L, n. 1: 48-59, consultable en ligne <http://www.erudit.org/revue/meta/2005/v50/n1/index.html> [consulté le 07/04/2010];
- Bassnett, S., 1991 *Translation Studies*, Methuen, London-New York;
- Bonfantini, M.A., 1998-1999 « La traduzione interprete del senso », in *Parallèles, Cahiers de l'école d'interprétation et de traduction*, Université de Genève, 20 : 33-51;
- Cordonnier, J.-L., 1995 *Traduction et culture*, Didier, « LAL », Paris;
- Cordonnier, J.-L., 2002 « Aspects culturels de la traduction : quelques notions clés », in *META : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, XLVII, n. 1 : 38-50, consultable en ligne <http://id.erudit.org/iderudit/007990ar> [consulté le 06/03/2010];
- Delisle, J., 1980 *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa;
- Eco, U., 2003 *Dire quasi la stessa cosa. Esperienze di traduzione*, Bompiani, Milano ;
- Even Zohar, I., 1981 « Translation Theory and Intercultural relations », in *Poetics Today*, II, n. 4;
- Even Zohar, I. (dir.), 1990 « Polysystems studies », in *Poetics Today*, XI, n. 1;
- Even Zohar, I. 1995 « La posizione della letteratura tradotta all'interno del polisistema letterario », in Nergaard, S. (dir.), *Teorie contemporanee della traduzione*, Bompiani, Milano: 225-238;
- Ferraresi, M., Marchesini, G., 1998-1999 « Lettura e traduzione: due approcci diversi? », in *Parallèles, Cahiers de l'école d'interprétation et de traduction*, Université de Genève, 20 : 53-66;
- Gambier, Y., 2005 « Pertinence sociale de la traductologie ? », in *META : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, L, n. 4, consultable en ligne <http://id.erudit.org/iderudit/019839ar> [consulté le 09/03/10];
- Gile, D., 2005 *La traduction. La comprendre, l'apprendre*, PUF, Paris;

- Gouadec, D., 2002 *Profession : traducteur*, La Maison du Dictionnaire, Paris;
- Jacquemond, R., 1992 « Translation and Cultural Hegemony: The Case of French-Arabic Translation », in Venuti, L. (dir.), *Rethinking Translation*, Routledge, London-New York : 139-158;
- Kassäi, G., 1986 « Les partis pris de la traduction: la pratique implique-t-elle une théorie? », Table ronde animée par Hubert Nyssen, in *Actes des deuxièmes assises de la traduction littéraire*, Actes Sud, Arles : 33-69;
- Ladmiral, J.-R., 1979 *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Payot, Paris;
- Ladmiral, J.-R., 1984 « Pour la traduction dans l'enseignement des langues : 'version' moderne des humanités », in Ballard, M. (dir.), *La Traduction. De la théorie à la didactique*, Université Lille III, Lille : 39-56;
- Ladmiral, J.-R., 1986 « Sourciers et ciblistes », in *Revue d'esthétique*, 12 : 33-42;
- Ladmiral, J.-R., 2004 « Dichotomies traductologiques », in *La Linguistique*, XI, n. 1 : 25-49;
- Ladmiral, J.R., Lipiansky, E.M., 1989 *La communication interculturelle*, Armand Colin, Paris;
- Lavault-Olléon, E., 2006 « Le skopos comme stratégie de déblocage : dialecte et scotticité dans *Sunset Song* de Lewis Grassie Gibbon », in *META : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, LI, n. 3 : 504-523;
- Le Goffic, P., 1993 *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris;
- Lefevre, A. (dir.), 1992 *Translation/History/Culture. A Sourcebook*, Routledge, London;
- Nergaard, S., 1998-1999 « Riflessioni sulla traduzione: tra translation studies e semiotica del testo », in *Parallèles, Cahiers de l'école d'interprétation et de traduction*, Université de Genève, 20 : 67-75;
- Nida, E., 1964 *Toward a Science of Translating*, E.J. Brill, Leiden;
- Oseki-Dépré, I., 1999 *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Armand Colin, Paris;
- Podeur, J., 1993 *La pratica della traduzione. Dal francese in italiano e dall'italiano in francese*, Liguori, Napoli;

- Pym, A., 1992 *Translation and Text Transfer. An Essay on the Principles of Intercultural Communication*, Lang, Frankfurt-New York;
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., 1994 [2004] *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris;
- Scavée, P., Intravaia, P., 1979 *Traité de stylistique comparée : analyse comparative de l'italien et du français*, Didier, Bruxelles / Centre international de phonétique appliquée, Mons;
- Seleskovitch, D., 1968 *L'interprète dans les conférences internationales*, Lettres Minard, Paris;
- Seleskovitch, D., Lederer, M., 1989 *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, Didier Erudition, Paris;
- Syme, S.A., 2001 « Traduire pour comprendre ou comprendre pour traduire », in *Le Français dans le monde*, 314;
- Toury, G., 1980 *Search for a Theory of Translation*, The Porter Institute for Poetics and Semiotics, Tel Aviv University, Tel Aviv;
- Toury, G., 1995a « Comunicazione e traduzione. Un approccio semiotico », in Nergaard, S. (dir.), *Teorie contemporanee della traduzione*, Bompiani, Milano : 103-119;
- Toury, G., 1995b « Principi per un'analisi descrittiva della traduzione », in Nergaard, S. (dir.), *Teorie contemporanee della traduzione*, Bompiani, Milano : 181-223;
- Toury, G., 1995c *Descriptive Translation Studies and Beyond*, John Benjamins, Amsterdam-Filadelfia;
- Truffaut, F., 1996 « La formation universitaire des futurs traducteurs professionnels: dix commandements argumentés », in *Parallèles, Cahiers de l'école d'interprétation et de traduction*, Université de Genève, 18 : 237-265;
- Venuti, L., 1995 *The Translator's Invisibility*, Routledge, London;
- Vinay, J.P., Darbelnet, J., 1958 *La stylistique comparée du français et de l'anglais*, Didier, Paris.